

Atelier 3R – critères pour la tenue d'un atelier

Administration

- Les écoles peuvent faire une demande au RSEQLL pour recevoir un atelier selon les disponibilités des animateurs et en respectant les critères des participants
- L'annonce de l'atelier doit se faire au minimum 3 semaines à l'avance
- Des dates seront annoncées en début de saison
- Une école qui désire recevoir doit être en mesure de fournir une salle de classe pour 20-25 participants, avec un ordinateur et un projecteur
- Une collation et de l'eau seront offerts aux participants par l'école hôte
- Le RSEQLL remettra aux animateurs la liste des inscriptions et le formulaire d'évaluation.

Lieux des ateliers

- Il y aura des ateliers dans les deux (2) régions, selon les besoins.

Participants

- Il faut un minimum de 12 participants et un maximum de 20 pour 2 animateurs pour la tenue d'un atelier
- Un maximum de 8 participants provenant d'une même école peut être accepté par atelier
- Les participants d'une même école doivent provenir de disciplines différentes
- Il est souhaitable d'avoir une variété de disciplines lors d'un atelier afin d'avoir des échanges pertinents et intéressants

N.B. : Des frais de 10\$ seront facturés à l'école par participant et 20\$ en cas d'absence à un atelier suite à l'inscription.